

**Bonjour et bienvenue sur le site de**  
**l'Ecole de Musique Associative Jura-Nord.**  
**Ecole de musique et de danse.**

**L'Ecole de Musique Associative Jura Nord**, est née de la fusion des deux écoles de musique de notre territoire. Elle est subventionnée à hauteur de 60 000 € par la communauté de communes, 73180 € pour l'année 2013/2014 proviennent des cotisations et adhésions, et 18 126 € de la part du Conseil général.

## **L'association**

L'école de musique et de danse, ASSOCIATIVE Jura Nord est gérée, comme son nom l'indique, par une association de bénévoles. Elle emploie 10 professeurs et une directrice.

Le bureau se réunit chaque fois que les activités de l'école de musique le requièrent. Le Conseil d'administration, composé de bénévoles, d'élus, d'un représentant des professeurs, d'un représentant des élèves adultes, se réunit 3 à 4 fois par an.

### **Composition du Bureau:**

Présidente: RICHARD Jacqueline

Vice-présidente: WENDLING Annie

Trésorière: FAIVRE Dominique

Trésorière adjointe : FAIVRE Sandrine

Secrétaire: BARBE Emmanuelle

**Le secrétariat de l'école de musique et de danse est situé:**

6 rue de l'église  
39700 Orchamps

il est ouvert du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00

**Téléphone 03-84-71-37-02**

Directrice : GRANDCLEMENT Florence

**contact:** [emajn39@orange.fr](mailto:emajn39@orange.fr)

## **DISCIPLINES ENSEIGNEES**

**accordéon, batterie, clarinette, flûte traversière, guitare, piano, saxophone, synthé, trompette, tuba, violon, chant individuel, Danse Modern'Jazz et Eveil Musical.**

### **DANSE JAZZ**

éveil corporel : (3/4 d'heure hebdomadaire).  
pour les enfants à partir de 4 ans.

Période durant laquelle l'enfant accumule les éléments fondateurs de la danse jazz. Il apprend à différencier les parties de son corps et à se situer dans l'espace tout en restant dans l'aspect ludique du mouvement.

initiation : (1h hebdomadaire)

pour les enfants de 6/7 ans

Ce niveau s'inscrit dans la continuité de la classe d'éveil et permet à l'enfant d'approfondir ce qui y a été expérimenté. Les enchaînements de mouvement deviennent de plus en plus complexes et élaborés.

à partir du niveau Jazz 1, (1h30 hebdomadaire) :

Les enfants abordent les éléments techniques propres à la danse jazz.

**Chaque niveau peut-être effectué en 1 ou 2 ans sur la décision du professeur qui se basera sur le cursus de l'élève et sur son développement personnel.**

## **FORMATION MUSICALE ET INSTRUMENTALE**

Pour les enfants à partir de 6 ans:

Eveil musical: le samedi de 10h à 11h (enfants en classe de CP )

A partir du CE1

L'enfant entre au cycle 1 et peut débuter l'apprentissage du solfège et de l'instrument de son choix.

Les élèves suivent un cours de formation musicale ( solfège ) de 1h par semaine, 1h30 pour les élèves en fin de cycle (4ème ou 7ème année)

Le cours d'instrument ou de chant est individuel ou par deux, 1/2 h en 1er cycle instrumental, ou 3/4h hebdomadaires au second cycle.

Cycle 1 et cycle 2 : que ce soit en formation musicale ou en instrument, l'organisation par cycle est identique.

**Chaque cycle peut-être effectué en 3 à 5 ans, selon le rythme de l'élève.**

### **Cycle 1**

**1 C 1 ; 1C2 ; 1C3 ; 1C4**

Les élèves ne passent pas d'examen de fin d'année en inter-cycle. L'évaluation se fait sous forme de contrôle continu, tout au long de l'année.

**En 1C4:** les élèves passent un examen de fin de premier cycle, d'après les épreuves de l'attestation départementale de formation musicale, présentée par tous les élèves du même niveau dans le département du Jura

## Cycle 2

2C1 ; 2C2 ; 2C3 ; 2C4

Même organisation qu'au cycle 1;

en fin de cycle, la réussite de l'examen permet d'obtenir le BREVET.

**Nos cours d'instrument et/ou de solfège sont également ouverts aux adultes qui désirent débiter ou reprendre la pratique d'un instrument.**

## PRATIQUES COLLECTIVES

### ORCHESTRE "Cordes et Vents "

L'orchestre est composé d'élèves de l'école de musique et de musiciens amateurs du secteur de Jura Nord. C'est un orchestre original, qui regroupe à la fois des violons, violoncelles et tous les vents que l'on retrouve habituellement dans une harmonie.

L'orchestre répète le vendredi de 19h à 21 h à "la cave ».

On peut intégrer l'orchestre, selon sa progression, à partir de la 3ème année d'instrument.

Le répertoire de l'orchestre est composé d'oeuvres de musiques de film, de transcriptions de pièces classiques, de medleys etc...

---

### CHORALE    CHOEUR A CŒUR

La chorale répète tous les mercredis de 19h00 à 21h00 à la salle des fêtes de Fraisans.

Elle compte environ 35 membres.

Le répertoire est ouvert, très diversifié et peut aller de la musique de la Renaissance à la chanson contemporaine, en passant par le gospel, la musique traditionnelle et l'improvisation.

Il n'est pas nécessaire de savoir lire la musique pour venir chanter à la chorale,

Cette année la chorale ajoute le Magnificat de Vivaldi à son répertoire !

## Ensemble de percussions **BATUCADA**

Cet ensemble composé uniquement de percussions (surdos, tambourins, cloches....) répète une fois par mois, le samedi matin de 10h à 12h (Selon un calendrier établi en début d'année)

Ensemble dirigé par Grégory, professeur de batterie de l'école de musique, il compte actuellement entre 25 et 30 membres, élèves ou non..... percussionnistes ou non.....

Ce groupe se produit parfois dans les villages du secteur: défilés de carnaval, fêtes de villages....

## **ORGANISATION DES COURS, année 2014/2015**

### INSTRUMENTS:

**lundi:** Clarinette, Batterie, piano (à Fraisans), accordéon/synthé. Solfège

**Mardi:** piano, accordéon, synthé,

**Mercredi:** guitare, clarinette, accordéon, synthé, chant (technique vocale), flûte traversière, solfège, chorale (19h-21h)

**Jeudi:** violon, piano, batterie

**Vendredi:** piano, solfège, orchestre (19h-21h)

**Samedi:** clarinette, guitare. Saxophone, trompette

**DANSE:** infos pour les débutants. Pour les anciens élèves, nous consulter.

pour les 4/6 ans: mardi de 17h15 à 18h, salle des fêtes d'Orchamps

Pour les 6/8 ans: mardi de 18h à 19h. salle des fêtes d'Orchamps.

Pour les adultes: ,mardi de 20h30 à 22h00 salle des fêtes d'Orchamps.

Les cours du lundi sont dispensés à la salle du foyer rural de La Barre.

Pour connaître votre groupe ou celui de votre enfant, nous consulter au 03-84-71-37-02

**ATTENTION!! Aucun élève ne sera accueilli au premier cours de danse, sans inscription préalable auprès du secrétariat de l'école de musique et de danse**

**COTISATIONS et TARIFS:** Le coût annuel de l'inscription à l'école de musique et de danse dépend:

1. de votre lieu de résidence. (habitant la communauté de communes Jura Nord ou non)
2. de la durée du cours de danse.
3. de la durée du cours d'instrument
4. du nombre d'activités pratiquées au sein de l'école de musique et de danse.

Pour plus de précisions: nous consulter.

Possibilité de régler sa cotisation en plusieurs fois (jusqu'à 10 mensualités) N'hésitez pas à vous renseigner.

**Le Conseil général du Jura a mis en place depuis septembre 2011 une aide financière pour la pratique de la musique et de la danse. Aide proposée aux familles selon le quotient familial et avec la carte Avantages Jeunes. Se renseigner auprès de info-jeunesse Jura" au 03-84-87-02-**